

MDPH

Maison Départementale des Personnes Handicapées

Référencée par **DAC Somme** — Département de la Somme, 80

📅 Édition : 12 janvier 2026 ✎ Mise à jour : 17 mai 2026 ⌚ Version 4

Informations générales

Type de dispositif : Aides sociales / Droits / Accès aux soins

Parcours concernés

Personnes en situation de handicap



Mission

Contexte missions

La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) est un guichet unique qui accueille, informe, accompagne et évalue les besoins des personnes en situation de handicap et de leurs proches.

Liste des missions

- Accueillir, informer et conseiller sur les droits, aides et prestations liées au handicap.
- Évaluer les besoins de compensation du handicap à travers une équipe pluridisciplinaire.
- Élaborer un plan personnalisé de compensation adapté au projet de vie.
- Proposer et attribuer des aides financières, allocations et prestations (dont la PCH).
- Assurer l'orientation vers des services médico-sociaux, scolaires et professionnels.
- Suivre les décisions et gérer les renouvellements et révisions.
- Faciliter la médiation et la conciliation en cas de désaccord.
- Coordonner les intervenants autour de la personne handicapée.
- Sensibiliser les citoyens et professionnels au handicap.
- Accueillir les demandes de droits scolaires et mobilité.
- Gérer les cartes mobilité et autres prestations spécifiques.
- Informer sur les droits à la vie sociale et professionnelle.
- Proposer des lieux d'accueil de proximité pour faciliter les démarches.

En synthèse

La MDPH facilite l'accès simplifié et complet aux droits et prestations pour les personnes handicapées. Elle évalue les besoins globalement pour proposer des solutions adaptées et suit le parcours individuel. Elle est un point d'entrée central pour toutes les démarches du handicap.

Contraintes

Les délais peuvent varier selon la complexité des dossiers et la disponibilité des équipes. L'évaluation nécessite la constitution d'un dossier complet. Les décisions sont prises par une commission ce qui implique un certain délai de traitement. Les demandes doivent être renouvelées périodiquement.



Conditions d'accès

Lieu de vie :

Être domicilié dans le département de la Somme

Pathologie reconnue :

Personne en situation de handicap



Besoins couverts

Accompagnement social et administratif

- Accompagnement administratif / social
- Aide à l'accès au logement
- Aide à l'aménagement du logement
- Évaluation médico-sociale
- Informations et conseils juridiques

Accueil, orientation, évaluation, suivi

- Coordination / Appui parcours de santé
- Information / Orientation vers aides / soins

Aide aux aidants

- Répit aidants
- Soutien aux aidants

Formation, sensibilisation, prévention

- Activités de prévention
- Prévention vulnérabilité
- Sensibilisation des professionnels

Vie quotidienne au domicile

- Accompagnement à la vie sociale
- Aide à la mise en place d'aides humaines
- Aide à la mobilité
- Aide au maintien de lien social
- Aide pour les actes de la vie quotidienne
- Information et orientation des usagers



Modalités

Modalités d'intervention

Ateliers / groupes

En structure sociale

Modalités de saisine

Saisine directe

Formulaires d'accès

- Formulaire de demande de droits et prestations MDPH (dossier complet à télécharger sur <https://mdph.somme.fr/demarches>)
- Saisie en ligne possible via <https://mdphenligne.cnsa.fr> (service national, actuellement maintenance)
- Dossier Cerfa à compléter disponible sur le site officiel pour la demande de PCH

Ces documents sont nécessaires pour saisir la MDPH et obtenir une instruction de dossier.

Territoire d'intervention

Territoire : Départemental

Financement

Certaines aides peuvent également être financées par des mutuelles ou des caisses de retraite selon les cas.

Reste à charge usager : Non



Annuaire liés

- <https://mdph.somme.fr/>
- <https://www.monparcourshandicap.gouv.fr>

Informations à titre indicatif. Données mises à jour le **17 mai 2026**. Vérifiez auprès de l'organisme avant toute démarche. Conformément au RGPD, certaines coordonnées personnelles ne sont pas affichées publiquement.



 **À PROPOS**



Oriane Connect

Oriane Connect est la plateforme propulsée par **Alémiane** qui aide les **Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC)** à structurer et partager leur offre territoriale d'accompagnement social, médico-social et sanitaire.

Réservée aux professionnels du parcours de santé : coordinateurs, contributeurs et partenaires institutionnels.



Alémiane

Alémiane conçoit des solutions numériques au service du parcours humain. Notre mission : faciliter l'accès aux dispositifs d'aide pour les personnes et leurs aidants, en équipant les DAC d'outils simples, performants et conformes au RGPD.

✉ contact@alemiane.fr

🌐 alemiane.fr



DAC Somme

Présentation

Le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) de la Somme est porté par APPUI SANTE SOMME, une association départementale dédiée à la coordination des parcours de santé complexes. Le DAC intervient en appui des professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux afin de faciliter l'accompagnement des personnes confrontées à des situations complexes, quel que soit leur âge, leur pathologie ou leur handicap.

Localisation

Le siège de l'association est situé à Amiens, avec des antennes territoriales à Abbeville et Montdidier afin d'assurer une couverture de l'ensemble du département de la Somme.


- Amiens : 354 boulevard de Beauvillé – 80000 Amiens
- Abbeville : 26-28 rue de l'Hôtel Dieu – 80100 Abbeville

Missions

Le DAC a pour mission de soutenir les professionnels confrontés à des parcours de santé complexes. Il assure l'évaluation des situations, l'orientation vers les ressources adaptées, la coordination des intervenants et l'accompagnement des parcours de soins. Le dispositif favorise le maintien à domicile, la continuité des prises en charge et la coopération entre les secteurs sanitaire, social et médico-social.

Public concerné

Plateforme Oriane Connect propulsée par Alémiane



Le DAC s'adresse principalement aux professionnels de santé, travailleurs sociaux et structures médico-sociales accompagnant des personnes en situation complexe : polyopathologies, perte d'autonomie, handicap, isolement social ou difficultés d'accès aux soins. Les bénéficiaires finaux sont les personnes accompagnées et leurs aidants sur l'ensemble du territoire de la Somme.

Équipe

L'équipe du DAC est pluridisciplinaire et réunit des professionnels issus des secteurs sanitaire, social et médico-social : infirmiers, travailleurs sociaux, coordinateurs de parcours, psychologues, médecins et personnels administratifs. Elle intervient en appui des acteurs de terrain sans se substituer à eux.

Contact

- Téléphone : 03 65 89 09 19
- Mail : contact-dac@appuisantesomme.fr
- Site internet : Appui Santé Somme



Scanner pour accéder à la fiche en ligne

Version 4 · 17 mai 2026

Plateforme [Oriane Connect](#) propulsée par [Alémiane](#).

Fiche référencée par **DAC Somme**.

Cette fiche est aussi disponible en ligne : <https://www.oriane-connect.fr/espace-documentaire/dac-somme/maison-departementale-des-personnes-handicapees>